

La résistance écologique, sociale et anti-fasciste n'est pas un crime

La résistance écologique, sociale et anti-fasciste n'est pas un crime

La manifestation nationale pour des forêts vivantes du 5 octobre 2024 à Guéret a vu marcher en ses rues près de 3000 personnes, dans la bonne humeur et la détermination, contre les projets écocidaires de scierie à Égletons et d'usine à granulés de bois à Guéret.

Neuf mois plus tard, au moins 2 personnes se trouvent inquiétées par la justice, dont 1 pour avoir voulu protéger un homme (lui-même poursuivi le 19 octobre dernier au tribunal de Guéret pour dissimulation et rébellion) violemment roué de coups par un individu au visage dissimulé et défini par de nombreux·ses manifestant·es comme ayant fait preuve d'une extrême violence ; ces personnes ont été soit convoquées soit amenées depuis leur domicile et après perquisition en garde à vue, dont un pour le motif de « violence aggravée sur personne dépositaire de l'autorité de l'État ». L'individu ayant frappé un homme à terre s'est tardivement identifié par son brassard et se trouvait donc être un policier de la BAC de Poitiers.

Les moyens disproportionnés déployés le 5 octobre (engins lanceurs d'eau, barrières anti-émeutes, hélicoptères) ou lors de la perquisition d'un des manifestants (5 voitures et 15 gendarmes et policiers de la SDAT) témoignent de la volonté toujours plus forte de criminaliser le mouvement social. Les récentes volontés du gouvernement de dissolution de la *Jeune garde* et *d'Urgence Palestine* en sont les derniers signes. Le ministre Retailleau prépare en cela activement l'arrivée d'un pouvoir néo-fasciste et défend finalement avec zèle les intérêts des grands groupes industriels écocidaires.

Les poursuites ou éventuelles poursuites des personnes aujourd'hui inquiétées par la justice doivent être abandonnées.

La solidarité avec les mouvements citoyens de résistance face à la surexploitation des ressources vitales dans un contexte déjà catastrophique doit être massive et unitaire.

30 juin 2025

Premiers signataires :

Carduelis, CGT 23, Les écologistes 23, FSU 23, LFI 23, NPA-A 23,
Solidaires 23, Stopmines 23